

# Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
http://laurentienne.ca/le-langagier

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction  
Amélie Hien, Ali Reguigui, lecture d'épreuves  
Catherine Prazmowska, mise en page

22<sup>e</sup> année, N° 86, © octobre 2015

## Dans ce numéro :

Achigan / Attractivité / Bouts de côtes /  
Canne (à pêche) / Chum / Emphase /  
Oignon (ognon) / P'tit change /  
Urgentiste / Urgentologie



## Réflexions langagières (sur le phénomène des emprunts) :

« Quand une langue n'emprunte plus à une  
autre, elle se fige. » (Alain Rey)

« Plus nous aurons de mots dans notre  
langue, plus elle sera parfaite. »  
(Pierre de Ronsard)



## N.D.L.R.

Le *langagier*, ce modeste bulletin terminologique qui ne devait être à l'origine qu'un outil à usage localisé, entame sa vingt-deuxième année de parution et son lectorat ne cesse de s'agrandir, grâce en partie à la version électronique accessible sur Internet. L'orientation fondamentale reste la même : répondre aux questions que se posent les usagers du français, notamment ceux qui vivent au quotidien dans un milieu bilingue. Et la stratégie pour éclairer ces questions n'a pas changé depuis 1993 : aller à la source des mots et retracer leur voyage à travers le temps pour mieux comprendre pourquoi on emploie tel ou tel mot aujourd'hui, pourquoi on l'écrit et le prononce d'une certaine manière.

La rédaction réitère son invitation à lui envoyer toute question de langue que vous rencontrez, qu'il s'agisse d'un mot ou d'une expression que vous vous surprenez à utiliser ou que vous vous étonnez d'entendre. Les « cas » dont le *Langagier* traite sont tirés de la langue en mouvement, le français, une langue bien vivante et en perpétuelle mutation. Il vous suffit de l'écouter tant soit peu pour voir surgir un emploi qui vous interpelle.

## ACHIGAN

Les éléments constituant **achigan** en font un mot rare en français. Les dictionnaires généraux ne donnent que deux termes à consonance initiale *achi-* : **achigan** (le poisson) et **achillée** (la plante). En réalité, ce mot n'est pas de souche (comme on dirait pour la nationalité au Québec), car il vient de l'algonquin *acigan* (celui qui se débat). Il se dit d'un poisson d'eau douce d'Amérique du Nord appelé en Europe *perche noire* ou *perche truitee*. En Ontario francophone, les pêcheurs utilisent surtout l'anglais *bass* (*small mouth* et *large mouth*), alors qu'on devrait privilégier **achigan** à grande bouche et **achigan** à petite bouche. Nos lacs accueillent aussi l'**achigan** de roche (anglais : *rock bass*), espèce plus petite et aux couleurs vives (aussi appelée **crapet** et **crapet-soleil**).

## ATTRACTIVITÉ

Les remarques et interrogations des lecteurs constituent la principale source de cas examinés dans les colonnes du *Langagier*. Dans notre numéro 74 de mai 2011, une lectrice s'étonnait d'avoir entendu le mot **attractif** qu'elle soupçonnait être un « vlimeux » anglicisme. Cette lectrice avait en partie raison. On nous propose maintenant **attractivité**, terme qui aurait également toutes les apparences d'un anglicisme. Pourtant non, car l'anglais n'a pas formé *attractivity* à partir de son adjectif *attractive* comme l'a fait le français. Pour rendre le caractère attirant d'une chose, l'anglais a plutôt *attractiveness*.

Le nom **attractivité** est entré dans la langue française en 1972, dérivé de l'adjectif **attractif**, du latin *attractivus*. Il s'agit donc d'une création authentique de la langue française, sans incitatif de la part de l'anglais. Son arrivée récente en français peut expliquer l'effet de surprise lorsqu'on le rencontre dans une conversation ou une publication. Il faudra donc s'habituer à des énoncés du genre : « La Ville de Toronto mise sur l'**attractivité** de son réseau de transport en commun ».

## BOUTS DE CÔTES (à mijoter, à braiser)

Un lecteur de Sudbury nous envoyait récemment l'image de l'étiquette d'un produit de boucherie d'une grande épicerie locale que nous reproduisons ici.

De toute évidence, l'épicier a consulté Google-le-traducteur qui lui a renvoyé les imbécilités inscrites sur l'étiquette. Notre épicier aurait pu faire relire son étiquette par un élève de 4<sup>e</sup> année qui aurait rapidement conclu que l'énoncé français n'avait aucun sens.



*Short ribs*, en français, c'est **bouts de côtes**, à Sudbury comme à Montréal. *Simmering*, c'est l'idée de **mijoter**. Les **bouts de côtes** de notre boucher sont à **mijoter**, c'est-à-dire à cuire longtemps sur feu doux. L'épicier aurait donc pu écrire : **bouts de côtes à mijoter**, ce que la plupart des clients auraient correctement décodé.

Soulignons que le terme culinaire qui convient à ce mode de cuisson est **braiser**, comme dans **bouts de côtes à braiser**. En revanche, le mot **braiser** risque d'être mal compris par un certain nombre de clients. L'épicier doit alors décider s'il préfère un mot mieux compris (**mijoter**) à un mot qui pourrait désorienter une partie de sa clientèle. Ajoutons que les plats cuisinés selon ce mode contiennent le mot **braiser**, suivi du terme approprié au mode de braisage. Par exemple, **bœuf braisé à la cocotte**, **braisé au four**, **braisé à la mijoteuse**.

## CANNE (à pêche)

Comment la langue française est-elle arrivée à cette locution dont le premier élément, notamment au Canada français, évoque surtout une pièce de bois sur laquelle on

s'appuie en marchant? L'explication se trouve dans l'origine du terme **canne**.

Issu du latin *canna* « roseau » au XII<sup>e</sup> s., **canne** a d'abord acquis plusieurs sens techniques (tuyau d'instrument de musique, mesure de longueur, bec verseur d'un récipient, etc.) avant de reprendre le sens original latin de « roseau », par exemple dans la locution que l'on connaît mieux, la **canne à sucre**. Par analogie, le terme a désigné (XVII<sup>e</sup> s.) la gaule servant à soutenir la ligne à pêche au-dessus de l'eau. Cette gaule était souvent un long roseau creux, léger et souple. L'après de pêche moderne a conservé le nom **canne** même s'il est maintenant fait de fibres de carbone ou autre matériau exotique.

### CHUM (et autres synonymes de cette nature)

Avez-vous voyagé au Québec récemment? Vous aurez sûrement remarqué que le couple québécois utilise généralement une série de synonymes à la mode qui cachent la nature de la relation entre les deux parties : *chum, copain, blonde, compagnon, partenaire, amoureux*, etc. Molière aurait grand plaisir à tourner en ridicule ces mots de la nouvelle préciosité populaire lorsqu'on parle de l'union de deux personnes. Par exemple, un couple dans la cinquantaine s'appelle mutuellement « mon **chum** » alors que le mariage, dûment sanctionné par l'État et l'Église, dure depuis 30 ans! Tout se passe comme si *époux/épouse, conjoint-conjointe, mari et femme* appartenaient à une époque dont on voudrait à tout prix taire les mots de peur d'éveiller le monstre enfin maté. Par ailleurs, ces termes à la mode ont pour effet de ramener la relation du couple à un niveau copain-copain, moins engageant et moins compromettant.

### EMPHASE

Un lecteur de Montréal nous demande de commenter l'expression « mettre l'emphase sur », couramment utilisée au Canada francophone dans le sens de « mettre l'accent sur », « insister sur », « souligner ». *Le langagier* a déjà évoqué cet usage dans son numéro 34 de septembre 1999. Emprunté au latin *emphasis* au XVI<sup>e</sup> s., **emphase** fut d'abord employé comme figure de rhétorique signifiant le fait de « montrer avec insistance », « faire briller, faire voir », ou encore « éclairer, expliquer ». Le terme grec *emphainein* dont **emphase** est issu par le latin *emphasis* comportait ces sens.

Contrairement au terme anglais *emphasis* qui a maintenu les sens latins et grecs, le mot français a rapidement acquis (fin du XVI<sup>e</sup> s.) une connotation péjorative et a désigné un ton exagéré, pompeux, déclamatoire, pédant, prétentieux. Au Canada, c'est sous l'influence de l'anglais que les parlants français attribuent à **emphase** des sens que le mot a perdus depuis au moins cinq siècles. Il faut donc

éviter de dire « Il a mis l'**emphase** sur les besoins des adolescents » et préférer « Il a souligné (fait ressortir, mis en évidence, mis en relief, insisté sur, attiré l'attention sur) les besoins des adolescents ». Dans certains contextes, l'idée à rendre pourrait être de nature plus générale. On pourrait alors employer des termes comme « faire remarquer, mentionner, préciser, mettre en valeur, mettre en relief, mettre en perspective ».

Ajoutons que la stylistique moderne emploie **emphase** pour désigner tous les procédés rhétoriques d'insistance et de mise en relief.

Allez au :

[http://www.ccdmd.qc.ca/media/lect\\_5\\_5-08Lecture.pdf](http://www.ccdmd.qc.ca/media/lect_5_5-08Lecture.pdf) pour des explications supplémentaires.

### OIGNON (OGNON)

Un lecteur d'Orléans (Canada) nous demande de parler de la graphie particulière du mot **oignon**. Il note que, de nos jours, l'on prononce plutôt **ognon** et qu'on pourrait simplement écrire *onion* pour mieux refléter la prononciation moderne qu'il entend dans son milieu.

Quelle qu'en soit la graphie, ce tubercule a fait couler beaucoup d'encre (et de larmes) depuis son entrée dans la langue française au XII<sup>e</sup> s. **Oignon** est issu du latin dialectal *unionem*, d'abord écrit *uniun, hunion, oingnun, oignon* et enfin *oignon* (XIV<sup>e</sup> s.). C'est sous cette dernière forme que le moyen anglais a emprunté le terme, écrit *onion* dans cette langue.

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française a proposé un ensemble de rectifications orthographiques en vue de régulariser la graphie de certains mots. Ces propositions touchaient environ cinq mille mots et portaient, entre autres, sur la conformité de la graphie de certains mots à la prononciation moderne. Parmi ces mots rectifiés se trouve **oignon**, que l'on devrait dorénavant écrire **ognon**. La réforme du Conseil va-t-elle assez loin dans le cas particulier du mot **oignon**? Notre correspondant d'Orléans pense que non. Dans son milieu, la tendance est de prononcer **o-ni-on** plutôt que **o-gn-on**, vraisemblablement sous l'influence de l'anglais.

*Le Langagier* vous demande, lecteurs, si, dans votre milieu, vous entendez **o-ni-on** ou **o-gn-on**? Envoyez vos observations à :

[langagier@laurentienne.ca](mailto:langagier@laurentienne.ca)

### P'TIT CHANGE (prendre tout son)

Un lecteur nous dit avoir utilisé spontanément l'expression « Tu me prends tout **mon p'tit change**, toi » à l'endroit de son jeune fils plus pêtillant que la moyenne. Il se demande

comment quelqu'un qui l'énerve ou qui exige beaucoup d'effort peut lui prendre toute sa monnaie.

Cette locution renvoie à une situation difficile qui nécessite jusqu'aux dernières et menues ressources d'une personne (son **p'tit change**). De la même façon, devant l'obligation de payer un objet plus coûteux qu'on ne le prévoyait, il faut chercher jusqu'à ses dernières pièces de monnaie au fond de sa poche pour régler la facture!

### URGENTISTE / URGENTOLOGUE

Un lecteur nous dit avoir entendu **urgentologue** à la télé alors que les dictionnaires généraux qu'il a consultés ne relèvent pas ce terme (sauf le *Larousse* qui donne **urgentologue** comme terme usuel en France, et **urgentiste** pour le Québec, alors que le contraire est plutôt vrai).

Le terme usuel en France est **urgentiste**, apparu dans la langue française en 1986 pour désigner le médecin qui pratique la médecine d'urgence. Il est formé sur *urgent* auquel s'ajoute le suffixe *-iste*. Il est utile de rappeler que ce suffixe sert à former une foule de mots qui se rapportent à l'exercice d'un métier (**journaliste, garagiste, aubergiste**), une activité professionnelle (**botaniste, chimiste, anesthésiste**), l'adhésion à une doctrine (**communiste, socialiste**), une activité sportive (**parachutiste, cycliste**), etc.

**Urgentologue** est une création de la langue française d'Amérique du Nord qui reflète le fait que la médecine d'urgence est bien plus qu'une pratique comme c'est le cas en France; elle est devenue un champ de connaissances spécialisées. La différence entre **urgentologue** et **urgentiste** n'est donc pas négligeable. Issu du grec *logos* « discours », l'élément suffixal *-logue* renvoie au discours particulier d'un domaine du savoir. L'alignement suivant permet de saisir la nuance dont nous voulons parler ici : **technicien** (celui qui applique une technique), **technologiste** (celui qui exerce le métier de technicien), **technologue** (le spécialiste de la technologie).

Notons en passant que l'anglais a formé *psychologist, dermatologist* et *cardiologist*, alors que les mots français équivalents ont la terminaison *-logue* : **psychologue, dermatologue** et **cardiologue**, ce qui confère à ces professions un caractère plus noble.



Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?

Composez le (705) 675-1151, poste 4305,  
le 1-800-461-4030 (sans frais),  
ou le (705) 675-3546  
ou envoyez un courriel :  
[langagier@laurentienne.ca](mailto:langagier@laurentienne.ca)